

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© L.T.O.C.

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberg a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

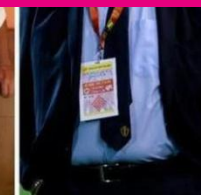
de Binche. La fraise sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

Revue de presse du mardi 15 septembre 2026



Le Pen arrive en tête des intentions de vote des Belges

SONDAGE

LN24 et l'institut Dedicated Research ont interrogé plus de 1500 Belges sur leurs préférences dans la campagne en France

La course à l'Élysée est l'événement politique qui va cannibaliser l'actualité française durant les prochains mois. Et comme à chaque présidentielle, cette compétition aura des échos importants en Belgique.

Maintenant que plusieurs candidats ont quitté les starting-blocks, LN24 a voulu sonder les préférences des Belges sur cette élection. Les résultats du sondage seront présentés, disséqués et analysés mardi soir sur la chaîne privée. *"Notre intention était de surfer sur la présidentielle française et de la belgiciser"*, explique Thibaut Roland, directeur d'antenne de LN24. *"C'est l'occasion de vérifier la porosité entre le débat politique français et le débat politique belge."*

Cette grande enquête a été réalisée par l'institut de sondage Dedicated. 1.502 Belges âgés de 18 ans et plus ont été interrogés par internet aléatoirement dans le panel de Dedicated entre le 13 août et 24 août. La marge d'erreur pour des fréquences observées proches de 50% est de 2,53%.

La question la plus édiifiante est celle qui se penche sur les candidats au premier tour. Pour quelles personnalités politiques françaises voteraient les Belges s'ils en avaient la possibilité? Le grand gagnant de ce sondage est l'abstention qui récolte près de la moitié des 1.502 réponses: 47% dont 15% de

votes blancs et 32% de "Je n'irais pas voter".

Le Pen en tête

Après l'abstention, la personnalité qui arrive en tête est Marine Le Pen, la figure la plus importante de l'extrême droite française. La candidate du Rassemblement national récolte 10% des réponses positives.

Le grand gagnant serait l'abstention. Puis l'extrême droite française.

Sans surprise, Marine Le Pen obtient son score le plus élevé parmi les électeurs de l'extrême droite flamande. 28% des électeurs du Vlaams Belang voteraient pour elle s'ils en avaient la possibilité. Plus

surprenant est le pourcentage donné par les répondants se présentant comme des électeurs du MR. 14% d'entre eux auraient donné leur voix à la fille de Jean-Marie Le Pen. Ce score est plus élevé que parmi les sondés étiquetés N-VA (12%). Toujours à propos de la candidate d'extrême droite, il est curieux d'observer que 8% des répondants Ecolo voteraient pour elle. Idem pour 7% des PTB, 7% des DéFI et 4% des PS. L'élue qui défend la "priorité nationale" en matière de logement ne séduit, par contre, que 3% du groupe Engagés.

En Belgique, Marine Le Pen séduit d'abord les hommes (13% du panel masculin contre 7% des femmes) et la tranche d'âge des 35-54 ans. Au niveau géographique, sa popularité ne varie quasiment pas selon les régions. 10% des interrogés flamands lui donneraient leur voix. Idem pour la

Wallonie. À Bruxelles, ce chiffre tombe à 9%.

Hollande, Bardella

Le deuxième occupant du podium est François Hollande. L'ancien président socialiste qui ne s'est pas encore annoncé comme candidat arrive particulièrement haut auprès des électeurs du PS (28%), de Vooruit (23%) et des Engagés (8%). Le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, score moins que sa mentor chez les partis flamands: 5% chez la N-VA et 9% au VB. Sans doute est-il moins connu au nord du pays. Son score est plus important au sein du MR (12%).

L'écologiste Marine Tondelier, qui a toujours bénéficié d'une bonne visibilité chez les verts de Belgique, recueille 34% parmi les électeurs d'Ecolo et 25% parmi ceux de Groen.

Jean-Luc Mélenchon atteint 14% chez les électeurs du PTB. Le candidat de la

gauche radicale séduit l'extrême gauche belge mais également une partie des écologistes. 13% des électeurs Ecolo voteraient pour lui. Au PS, ils ne sont que 6% et Les Engagés 5%. Curieusement, 5% des électeurs MR soutiendraient également l'Insoumis en chef. Le centriste Gabriel Attal atteint 19% chez les électeurs de DÉFI, 18% chez ceux des Engagés et 14% des MR.

Édouard Philippe, qui a les sympathies de Sophie Wilmès et Mathieu Bihet,

ne séduit que 8% des électeurs MR. L'ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron obtient en revanche 22% chez les électeurs des Engagés.

On notera également que le socialiste Raphaël Glucksmann intéresse petitement une partie des électeurs PS (12%) mais qu'il plaît nettement plus aux centristes de DÉFI (22%).

■ **Attal au second tour**

Ces chiffres se retrouvent toutefois complète-

ment bousculés dans l'hypothèse d'un second tour. Dedicated a testé plusieurs simulations de second tour (Attal vs Le Pen, Bardella vs Le Pen, Melenchon vs Philippe...) et Gabriel Attal ressort comme le grand gagnant. Il devance systématiquement les quatre autres candidats.

Édouard Philippe est en deuxième position tandis que les trois autres (Le Pen, Bardella, Mélenchon) se neutralisent entre eux.

Gauvain Dos Santos

La ville intensifie sa lutte contre les logements inoccupés

MONS

Ces données seront utilisées pour contrôler les logements et entrer en contact avec les propriétaires concernés

Lutter efficacement contre les logements inoccupés pour favoriser leur remise sur le marché, c'est l'une des ambitions affichée par la majorité LB-PTB-Ecolo à Mons. Mais encore faut-il en avoir les moyens légaux. La ville va désormais disposer d'un nouveau levier pour obtenir des informations utiles à la détection des biens désertés. Elle s'apprête en effet à adhérer aux accords régionaux qui lui permettent de recevoir, chaque année, les données de consommation d'eau et d'électricité des logements.

Ces informations permettront à la ville de repérer plus efficacement les biens présumés inoccupés et d'agir, tant sur le plan administratif que fiscal, pour les remettre sur le marché du logement. En Wallonie, un logement est présumé inoccupé lorsque sa consommation annuelle d'eau est inférieure à 15 mètres

cubes et/ou sa consommation électrique à 100 kWh, sur une période minimale de 12 mois.

"Ces données vont nous permettre d'identifier plus facilement les logements concernés ou de confirmer d'éventuels doutes", souligne Nicolas Martin (LB), bourgmestre. "Elles nous aideront également à vérifier que les bâtiments frappés d'un arrêté d'inhabilité ne sont plus occupés. Le fait de pouvoir systématiser ces vérifications sera une aide précieuse pour les services." L'adhésion à ces accords n'est en effet pas obligatoire, mais sans elle, la commune ne peut ni recevoir, ni utiliser ces données.

Le conseil communal sera invité ce mardi à soutenir la démarche de la majorité. Deux accords types sont prévus par la Wallonie. D'une part, un accord logement pour appliquer les outils du code wallon de l'habitation durable (présomption d'inoccupation, prise en gestion, amende administrative, action de cessation), et d'autre part un accord de fiscalité, pour utiliser les données comme indice d'inoccupation dans le cadre de la taxation communale des immeubles inoccupés ou délabrés affectés au logement.

"Cette adhésion permettra à la ville de renforcer sa politi-

que de lutte contre l'inoccupation. Elle pourra recevoir chaque année de manière la liste des logements dont la consommation d'eau et/ou d'électricité est très faible, utiliser ces données comme un indice sérieux d'inoccupation, en combinaison avec d'autres critères tels que l'absence d'inscription aux registres de population, mieux cibler les contrôles et démarches auprès des propriétaires de logements présumés inoccupés et renforcer l'efficacité de sa politique de remise sur le marché de logements existants, dans un contexte de forte tension sur l'offre de logements."

Emeline Berlier

Marié à une députée socialiste, Sébastien Sakkas rejoint Les Engagés

MONS

Mais il aurait d'abord tenté sa chance auprès du cabinet de Georges-Louis Bouchez

Du Parti Socialiste aux Engagés, il n'y a visiblement qu'un pas, que Sébastien Sakkas a décidé de franchir. Fait surprenant, puisque le Montois n'est autre que le mari de la députée fédérale socialiste Marie Meunier, et qu'il avait en son temps lui-même adhéré au Parti Socialiste. Le rapprochement avec Yvan Verougstraete se profilait depuis plusieurs mois déjà, mais vient donc d'être officialisé, comme l'annonce Sudinfo.

"Il y a eu des échanges pour une place au sein du cabinet de Georges-Louis Bouchez."

Chargé de cours à l'UCLouvain Fucam Mons et spécialiste de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques, Sébastien Sakkas avait quitté ses fonctions de directeur du

cale Grandjean et ses colistiers.

À nos confrères, le principal intéressé justifiait sa décision par son intérêt pour la chose publique et sa volonté d'agir concrètement, et sur le terrain, tout en soulignant les valeurs portées par les Engagés, qu'il qualifie "de nuance, de réflexion et de construction de politiques". Un choix qui apparaîtra, pour certains, assez surprenant puisque du

côté de Mons en Mieux, on confirme que c'est d'abord auprès de Georges-Louis Bouchez que Sébastien Sakkas aurait tenté sa chance.

"Il n'y a pas eu de contacts entre Mons en Mieux et lui, mais dire le contraire au niveau national serait faux puisqu'il y a eu des discussions pour une place au sein du cabinet de Georges-Louis", nous glisse-t-on du côté du groupe d'opposition montois. "En son temps, il avait été membre

des jeunes MR. Il est d'ailleurs a priori plutôt libéral dans son esprit." Selon nos informations, la possibilité de le voir arriver au MR n'aurait toutefois pas été vue d'un bon œil par l'ensemble du groupe, qui se questionnait sur l'opportunité d'accueillir un homme marié à une députée opposée à leur politique et suscite d'obtenir des informations importantes internes au Mouvement Réformateur.

Les discussions ont finalement tourné court, et c'est vers Yvan Verougstraete et son cabinet que Sébastien Sakkas s'est donc tourné. Les deux hommes s'étaient notamment déjà rencontrés sur le campus de l'UCL Mons, puisque Sébastien Sakkas avait organisé une conférence autour de la question "Comment les leaders décident-ils?". Ce n'est autre que le président des Engagés qui avait été invité pour animer la discussion et prendre part aux échanges.

Contacté, Sébastien Sakkas n'a pas souhaité faire de plus amples commentaires.



■ Sébastien Sakkas est le mari de Marie Meunier, députée fédérale PS. © D.R.

Emeline Berlier

Après la sensibilisation, place aux contrôles des haies et des trottoirs

LA LOUVIÈRE

Et l'amende peut s'avérer salée pour les citoyens qui manqueraient à leurs obligations !

La période des petits rappels est terminée. Après avoir consacré les dernières semaines à sensibiliser les habitants, la Ville de La Louvière s'apprête désormais à passer à l'étape suivante : les contrôles. Des courriers sont envoyés aux riverains afin de rappeler les obligations qui leur incombent en matière d'entretien des trottoirs, des filets d'eau et des plantations. Bref, avant le passage éventuel du bâton, un dernier petit coup de sonnette.

L'amende peut grimper jusqu'à 500 euros !

Le principe ne change pas. Chaque riverain doit veiller à la propreté de l'espace public qui borde sa propriété. Cela signifie notamment balayer son trottoir, enlever les mauvaises herbes et ramasser les déchets et salissures suscep-

bles de s'accumuler dans les filets d'eau. L'objectif est de garder des rues propres, mais aussi de permettre une bonne évacuation des eaux et de garantir la sécurité des usagers.

Même combat pour la végétation. Les haies, arbres et autres plantations

ne peuvent déborder sur le domaine public, masquer la signalisation ou atteindre des câbles électriques. La Ville rappelle aussi que l'usage de produits chimiques désherbants est interdit dans plusieurs zones aux abords des trottoirs et accotements. À défaut de produit miracle, il reste donc l'huile de coude... et un peu de patience.

La campagne avait débuté sur un mode pédagogique. La Police locale et

les services communaux sont allés à la rencontre des habitants pour rappeler ces règles. C'est désormais la phase de contrôle qui se profile.

Et forcément, à La Louvière, une telle campagne peut susciter des sentiments partagés. Dans une ville où plusieurs taxes sont en hausse, la perspective d'une amende administrative pouvant atteindre 500 euros peut être perçue comme une con-

trainte supplémentaire pour les citoyens, alors que le coût de la vie pèse déjà sur les budgets des ménages.

Mais la mesure peut aussi se défendre par son objectif. Car si chacun entretient correctement le bout de trottoir qui borde sa propriété, c'est l'ensemble de la rue qui y gagne. Trottoirs plus propres, filets d'eau dégagés, haies maîtrisées : autant de petits gestes qui, mis bout à bout, peuvent contribuer à rendre la ville plus agréable et plus avenante. Après tout, l'amende ne vise en principe que ceux qui négligent leurs obligations.

Reste une précision : l'amende vise les situations de négligence et le non-respect des obligations prévues par le règlement communal. Le plafond est fixé à 500 euros. Le message est donc assez simple : mieux vaut quelques minutes de nettoyage maintenant qu'une mauvaise surprise plus tard. Et, accessoirement, un trottoir propre devant chez soi, c'est quand même plus joli.



■ Chaque riverain est tenu d'entretenir l'espace public situé devant chez lui. © ÉDA VL2013 PIERRE LEJEUNE



LE CRI DU COEUR DE WANTY ET DE NOS GRANDS PATRONS DE LA CONSTRUCTION

Sept grands patrons hennuyers du secteur de la construction ont fait parvenir une carte blanche à La Nouvelle Gazette pour tirer la sonnette d'alarme, face au manque d'investissement public et à ses répercussions. Les boss de Wanty, Lixon ou Koeckelberg, entre autres, en appellent au gouvernement wallon, ils évoquent une question de survie de leurs entreprises et des emplois qui y sont liés !

« Les faillites atteignent des niveaux historiquement élevés »

reportés, du fait du manque de perspectives claires pour les institutions — notamment locales — en charge. Certains d'entre nous ont investi des mois de travail dans l'établissement d'offres pour des marchés qui n'ont finalement jamais abouti. Les communes

Ils évoquent les différentes crises, comme le Covid ou la guerre en Ukraine, qui ont secoué l'économie et qui ont fait exploser les coûts. Surtout, ils poursuivent : « À ces difficultés s'ajoute aujourd'hui le ralentissement inexorable des commandes publiques. Là où, en 2024 encore, les travaux d'infrastructure représentaient le seul segment où la construction présentait encore un bilan positif (+4,1 % d'activité), cette dynamique s'est tout simplement inversée en 2025. En Wallonie, la construction a déjà perdu près de 1.700 emplois salariés entre 2023 et 2024, et la tendance s'est aggravée depuis. Les faillites atteignent des niveaux historiquement élevés. Aujourd'hui, nous ne comptons plus les projets imaginés et conçus, les marchés publics rédigés et parfois sur le point d'être attribués, mais qui ne peuvent l'être, ou doivent être

en Wallonie n'ont plus de moyens d'investir. À Charleroi par exemple, le budget d'investissement a été divisé par cinq dans le contexte du plan Oxygène. Cette responsabilité repose peut-être, et ce n'est pas à nous d'en juger, sur des choix passés. Elle repose certainement sur des choix actuels et futurs. »

« LE GOUVERNEMENT A LES CLÉS »

Pour rappel, ces dernières années, la Région est venue en aide à plusieurs grandes villes wallonnes pour les aider à boucler leur budget, dont Charleroi, avec en contrepartie de fameuses mesures d'économies à prendre par lesdites villes. Et les discussions pour les années à venir sont en cours pour l'instant, sans qu'on sache exactement sur quoi cela va déboucher. Le tout sans compter les économies que la Wallonie doit elle-même faire. « Reporter un investissement public n'est pas une économie. C'est un coût différé, souvent amplifié, auquel s'ajoute la perte immédiate d'une activité économique locale à fort effet multiplicateur. Chaque euro investi dans la construction génère une activité en cascade chez les fournisseurs, les sous-traitants, les transporteurs et les commerces du bassin de vie. Ralentir la commande publique revient à appauvrir durablement un tissu écono-

mique local (...) Par ses choix infrastructurels et politiques pour les années à venir, le gouvernement wallon a en main les clés pour continuer à faire des acteurs de la construction wallonne des partenaires de confiance (...). Les défis de la transition énergétique par exemple — qui imposent à la Wallonie de rénover son parc bâti vieillissant à un rythme quatre fois supérieur à l'actuel d'ici 2050 — offrent précisément ce cadre : des chantiers nécessaires, porteurs d'avenir, qui ne peuvent se faire sans nous. »

Ils poursuivent : « Le secteur public ne peut espérer que le secteur privé se suffise à lui-même. (...) Des solutions créatives existent : des collaborations mutuelles fructueuses et des partenariats public-privé structurés, une planification pluriannuelle plus lisible, des mécanismes de financement innovants et une priorisation claire des investissements stratégiques. Une harmonisation de la TVA sur la construction neuve de logements à 6 % constituerait par exemple un signal fort en faveur de la promotion immobilière privée (...). Nous demandons donc aux pouvoirs publics dans leur ensemble, et aux décideurs wallons en particulier, de faire preuve de clarté, de cohérence et de vision (...). L'anticipation nécessaire à la survie de nos entreprises, et des emplois que nous portons, est à ce prix. » ■

Les Gilets jaunes annoncent leur retour à Feluy : « Nous n'allons pas rester les bras croisés ! »

Des appels à la mobilisation circulent à travers la Belgique, y compris dans plusieurs villes du Hainaut. Le gouverneur Tommy Leclercq rappelle que le droit de manifester doit rester compatible avec la liberté de circulation.

LAURINE HANQUET

Après plusieurs années de mobilisation en sommeil, d'anciens Gilets jaunes envisagent de reprendre leurs actions. Des appels circulent sur les réseaux sociaux pour un premier rassemblement le 26 septembre, puis une mobilisation nationale le 17 octobre 2026. Pouvoir d'achat, prix des carburants, fiscalité et contestation de l'action gouvernementale figurent parmi les revendications avancées.

« Nous sommes Gilets jaunes depuis 2018 et nous pensons que les gouvernements commettent de graves erreurs, notamment en matière de droits de l'homme », témoigne un membre du mouvement à La Louvière. Selon lui, la mobilisation pourrait prochainement regagner le terrain, avec des blocages envisagés à plusieurs endroits stratégiques du pays.

Le Louviérois évoque notamment un possible retour sur le site de TotalEnergies à Feluy, sans toutefois avancer de date. Une action de plus grande ampleur devant le Parlement européen, à Bruxelles, est également évoquée. Le témoin précise ne pas être lui-même organisateur, mais appartenir à un

collectif réunissant d'anciens militants.

« Les Gilets jaunes sont là pour

”

« Un arrêté de police, ce n'est pas pour limiter la liberté, mais pour protéger le bien commun »

Tommy Leclercq
GOUVERNEUR DU HAINAUT

une cause juste, pour tout le monde. Cela s'appelle le changement », affirme-t-il, dénonçant une dégradation du pouvoir d'achat et ce qu'il considère comme des injustices sociales.

DES RASSEMBLEMENTS ANNONCÉS DANS PLUSIEURS VILLES

Des visuels partagés sur les réseaux sociaux mentionnent une mobilisation dans plusieurs grandes villes belges le samedi 17 octobre. Dans le Hainaut, des rendez-vous sont notamment annoncés à Soignies, La Louvière, Binche, Mons ou encore à Charleroi. À ce stade, l'ampleur que pourrait prendre ce mouvement demeure difficile à mesurer.

L'identité des organisateurs, le nombre de participants attendus et la tenue effective des différentes actions doivent encore être établis.

Interrogé sur ces appels, Tommy Leclercq, gouverneur du Hainaut, ne disposait pas encore d'informations lui permettant d'en apprécier la portée. « Nous allons analyser cela et voir si d'autres indices nous parviennent de sources policières. Nous allons essayer de recouper les informations », explique-t-il.

« LE DROIT DE MANIFESTER N'EST PAS REMIS EN QUESTION »

Tommy Leclercq distingue clairement l'expression des revendications d'un éventuel blocage des routes. « Le droit de manifester n'a pas à être remis en question, mais il n'est pas possible de bloquer la voirie », rappelle-t-il.

Les autorités entendent notamment garantir le passage des services de secours et la liberté de circulation de la population.

« On ne peut pas entraver la circulation des ambulances, des véhicules de police ou de tout un chacun. Des enfants doivent pouvoir aller à l'école ou se faire soigner et les gens doivent pouvoir se déplacer.

Personne n'a l'autorisation de les bloquer. »

Le gouverneur assure que les éventuelles mesures seront adaptées à ce qui sera réellement constaté sur le terrain.

« Nous agissons de manière proportionnée, en fonction de ce qui se produit. Mais nous n'allons pas rester les bras croisés si des personnes décident d'obscurcir la voirie. »

Des arrêtés de police pourraient être

adoptés si la situation l'exige. Tommy Leclercq insiste toutefois sur leur finalité. « Lorsque nous intervenons avec un arrêté de police, ce n'est pas

pour limiter la liberté, mais pour protéger le bien commun.

Nous interviendrons si le besoin s'en fait sentir, toujours dans la proportionnalité. ■



Tommy Leclercq : « Il n'est pas possible de bloquer la voirie. » © P.S.

L'ÉCOLE ROBERT FRANÇOIS MÉTAMORPHOSÉE POUR 5,4 MILLIONS D'EUROS À HAINE-ST-PIERRE

Après une vingtaine d'années sur deux implantations, l'école Robert François est à nouveau réunie rue Léon Hiard, à Haine-Saint-Pierre. Un retour aux sources dans un établissement profondément transformé.

C'est un retour aux sources pour l'école communale Robert François, à Haine-Saint-Pierre. Depuis cette rentrée de septembre, maternelles et primaires sont à nouveau réunies sur un seul site, rue Léon Hiard. Les primaires ont quitté l'implantation de la rue Parent pour rejoindre les maternelles, restées rue Hiard durant toutes ces années. Ils découvrent une école profondément transformée.

LE RETOUR, 20 ANS PLUS TARD

Un déménagement qui referme une parenthèse d'une vingtaine d'années. « C'est assez drôle parce que certains enseignants étaient déjà là à l'époque. Ils ont déménagé vers la rue Parent, et maintenant ils ont redéménagé rue Léon Hiard », raconte Leslie Leoni (PS), échevine de l'Enseignement à La Louvière. Ce regroupement est l'aboutissement d'un chantier d'envergure : 5,4 millions d'euros ont été investis, dont 3,2 millions financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Union européenne, avec le soutien de la Banque européenne d'investissement.

La Ville avait initialement étudié les deux possibilités : rénover l'école de la rue Parent ou agrandir et transformer celle de la rue Hiard. Les problèmes rencontrés par le bâtiment de la rue Parent avaient finalement fait pencher la balance en faveur de la seconde solution.

UNE VÉRITABLE REFONTE DE L'ÉCOLE

Le résultat va bien au-delà d'une simple annexe. « Ici, on est vraiment dans une refonte totale de l'école », souligne Leslie Leoni. Le nouveau complexe comprend 12 nouvelles classes pour le primaire et trois pour le maternel, mais aussi une salle



Leslie Leoni (PS), échevine de l'Enseignement.

de gymnastique avec vestiaires, un réfectoire avec cuisine, une bibliothèque ainsi que de nouveaux espaces administratifs et sanitaires. Le bâtiment existant et les espaces de récréation ont également été réaménagés. Une attention particulière a été portée au confort des élèves et des enseignants, mais aussi à l'inclusivité. Les classes disposent notamment de nouveaux équipements, de rangements intégrés et d'un évier. Une classe a été conçue spécialement pour les PMR. L'aménagement a également été pensé pour mieux faire face aux périodes de fortes chaleurs, avec notamment des cours de récréation ombragées. Parmi les nouveautés les plus originales figure un cube numérique installé dans la salle de gymnastique. « Il permet de travailler plusieurs matières. On peut, par exemple, travailler les mathématiques pendant la gym, avec des tables de multiplication qui se projettent sur les murs », illustre l'échevine.

UNE BIBLIOTHÈQUE ET BIENTÔT UN POTAGER

La directrice, Isabelle Di Zio, a été associée à la conception du projet et au suivi des travaux. « Elle était là du début à la fin », insiste Leslie Leoni.

La bibliothèque répond ainsi directement au projet pédagogique de l'établissement. L'objectif est de développer le plaisir de la lecture, aussi bien à travers les ouvrages pour les apprentissages que par la lecture plaisir, notamment les bandes dessinées.

« Ici, on est vraiment dans une refonte totale de l'école »

Leslie Leoni
ÉCHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT

L'école poursuit également son travail autour de l'alimentation et de la réduction des déchets. Les collations saines sans emballage font déjà partie des habitudes et les déchets sont triés dans les classes.



.C.

Prochaine étape : l'aménagement d'un potager dans le jardin situé derrière l'ancienne conciergerie.

Des enseignants ont été

formés afin d'utiliser cet espace avec les enfants : planter, récolter, mais aussi cuisiner ensuite les produits par exemple en préparant de la soupe.

276 ÉLÈVES AU TOTAL

Pas moins de 89 élèves de maternelle et 189 de primaire fréquentent actuellement l'établissement. Tous ont pu

prendre possession de leurs nouveaux locaux dès cette rentrée. « Cela nous tient vraiment à cœur d'avoir des locaux les plus modernes possible pour le bien-être des enseignants et des élèves, mais aussi pour le plaisir de travailler », se réjouit Leslie Leoni. L'inauguration de cette transformation se déroulera le 25 septembre au 30, rue Léon Hiard. ■



Une des classes a été conçue pour les élèves à mobilité réduite. © David Claes

La Ville multiplie les actions santé dès octobre : « Agir avant que la maladie ne survienne »

Dépistages, conférences, activité physique ou lutte contre le cancer : la Ville de La Louvière renforce sa politique de prévention. Plusieurs rendez-vous sont déjà programmés dès octobre.

La Ville de La Louvière veut faire de la prévention un axe central de sa politique de santé. Dès le mois d'octobre, les habitants pourront participer à plusieurs opérations de dépistage, assister à des conférences médicales ou découvrir un dispositif permettant aux médecins de prescrire une activité physique adaptée.

« Nous souhaitons agir avant que la maladie ne survienne, donner à chacun les moyens de prendre soin de sa santé et faire de la prévention une véritable politique publique locale », explique Laurence Zanchetta, échevine de la Santé. La Ville entend intervenir dans plusieurs domaines : l'activité physique, l'alimentation, l'environnement, le logement, la santé mentale, la santé des jeunes, le vieillissement ou encore la lutte contre les addictions. « La santé ne se limite pas au domaine médical. La prévention est probablement l'un des domaines dans lesquels une commune peut avoir un impact très concret sur la vie quotidienne. »

Cette politique reposera notamment sur Louv'Santé, une plateforme réunissant des professionnels de la santé, des associations, des institutions et différents acteurs locaux. Son rôle sera de partager les expertises, de mieux cerner les besoins et de favoriser l'émergence de projets communs.

RÉUNIR LES ACTEURS AVEC LOUV'SANTÉ

« Nous voulons éviter que chacun travaille dans son coin et rapprocher la prévention des habitants », résume l'échevine. « La santé est une responsabilité collective. Louv'Santé doit permettre de transformer cette conviction en actions concrètes. »

La nécessité d'agir est appuyée par les chiffres avancés par Laurence Zanchetta. À La Louvière, 18,6 % de la population souffre d'une maladie chronique, contre 17,2 % dans le Hainaut et 16 % en Wallonie. Le taux louviérois aurait progressé de 51 % en dix ans. À l'échelle wallonne, 19 % des

« La prévention est l'un des domaines dans lesquels une commune peut avoir un impact très concret »

Laurence Zanchetta
ÉCHEVINE DE LA SANTÉ

adultes sont en situation d'obésité, plus d'un adulte sur deux est en surpoids ou obèse et 16 % de la population fume quotidiennement.

« Derrière ces chiffres, il y a surtout une réalité : une grande partie des problèmes de santé sont liés à des facteurs sur lesquels nous pouvons agir, comme l'alimentation, l'activité physique, le tabac, le dépistage ou encore la santé mentale. »

TROIS DÉPISTAGES À LA CITÉ ADMINISTRATIVE

Trois rendez-vous de dépistage seront organisés dans le hall de la Cité administrative : le 15 octobre pour le cancer du sein, le 10 novembre pour le diabète et le 14 décembre pour l'hypertension artérielle. « L'idée est simple : rendre le

dépistage accessible, visible et proche des citoyens. Le diabète et l'hypertension peuvent évoluer longtemps sans symptômes. Dépister tôt, c'est pouvoir agir tôt. »

Un nouveau cycle de conférences gratuites, baptisé « Les Jeudis de la Santé », sera également lancé avec le CHU HILORA. Tous les deux mois, des spécialistes viendront expliquer des sujets médicaux et répondre aux questions du public. « L'objectif est de permettre aux citoyens de mieux comprendre leur santé et de poser directement leurs ques-

tions à des professionnels. Nous souhaitons agir avant que la maladie ne survienne et donner à chacun les moyens de prendre soin de sa santé », présente le docteur Quentin Gaudissart, directeur médical adjoint au sein de la direction médicale d'Helora.

Le premier rendez-vous aura lieu le 8 octobre à 19h30. Intitulé « Mes intestins font leur cinéma », il sera animé par les docteurs Bénédicte De Vroey

et Sébastien Davidts. Les conférences suivantes aborderont l'urologie le 17 décembre, l'ophtalmologie le 11 février, la gériatrie le 8 avril, puis la neurologie et la neurochirurgie le 10 juin.

SE REMETTRE EN MOUVEMENT

« Bouger pour sa santé » sera présenté le 19 novembre à la Maison des Associations, avec l'ASBL Sport sur Ordonnance. Il permet à un médecin de prescrire une activité physique à une personne sédentaire ou souffrant d'une affection de longue durée. « L'objectif n'est pas de devenir sportif du jour au lendemain, mais de recommencer à bouger progressivement, selon ses capacités et sa motivation », précise Laurence Zanchetta. Le calendrier comprend aussi la Race for the Cure (Think Pink) pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Le parcours est organisé le dimanche 4 octobre au départ du site minier de Bois-du-Luc. Trois parcours de 5, 10 et 15 kilomètres seront proposés. Le parcours de 5 kilomètres sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.



Dr Quentin Gaudissart, directeur médical adjoint d'Helora. © LH



Laurence Zanchetta (PS), échevine de la Santé. © LH

Les 10 et 11 octobre, le stade du Tivoli accueillera par ailleurs la deuxième édition du Relais pour la Vie. Cette mobilisation de 24 heures pour soutenir la lutte contre le cancer et la recherche avait permis de récolter près de 21.000 euros en 2025. Un Repair Café spécial sera également organisé au profit de la lutte contre le cancer.

« Avec le Service Inclusion, Louv'Santé et l'ensemble de nos partenaires, nous voulons inscrire cette dynamique dans la durée, faire de la prévention un réflexe et de la santé une responsabilité collective », conclut l'échevine. ■

LE SERVICE DE VOITURES PARTAGÉES **CAMBIO** DÉBARQUE TRÈS BIENTÔT À LA LOUVIÈRE

La Louvière accueillera dès le 21 septembre ses premières voitures partagées Cambio. Deux stations seront aménagées à proximité des gares de La Louvière-Centre et La Louvière-Sud. Une nouveauté qui accompagne la Semaine de la Mobilité.

Une nouvelle possibilité va s'offrir aux Louviérois qui ont ponctuellement besoin d'une voiture sans nécessairement vouloir en posséder une. À partir du 21 septembre, le service d'autopartage Cambio fera son arrivée à La Louvière.

Deux stations seront ouvertes dans le cadre d'un partenariat entre la SNCB et Cambio. Elles seront implantées à proximité directe des gares de La Louvière-Centre et La Louvière-Sud, avec notamment l'objectif de permettre aux voyageurs de combiner le train et la voiture partagée. « Pour les ménages qui roulent peu, ceux qui pourraient se passer d'une deuxième voiture ou les personnes qui n'en

possèdent pas, c'est une nouvelle option pour se déplacer, en payant la voiture uniquement lorsqu'elle est utilisée », explique la Ville de La Louvière dans un communiqué.

Un film sur l'évolution de nos habitudes de déplacement, le 17 septembre, à la Maison des Associations

Avec l'arrivée de ce service, La Louvière deviendra la 24^e ville wallonne à rejoindre le réseau Cambio. Le lancement officiel est programmé le lundi 21 septembre à 11 h, à la gare de La Lou-

vière-Sud, en présence du bourgmestre et de l'échevin de la Mobilité.

LE VÉLO ÉGALEMENT AU CŒUR DE LA SEMAINE

Cette nouveauté s'inscrit dans le programme de la Semaine de la Mobilité, organisée du 16 au 22 septembre. La Ville entend profiter de l'événement pour présenter plusieurs solutions de déplacement. L'objectif annoncé est de permettre aux habitants de « découvrir et tester différentes solutions pour leurs déplacements du quotidien ».

Le vélo occupera ainsi une place importante dans le programme. Tout au long de la semaine, la Maison du



Deux stations Cambio ouvriront prochainement à La Louvière. © News

vélo, située place Mansart, servira de point de rendez-vous. Du lundi au vendredi, il sera possible d'y faire réviser son vélo sur rendez-vous ou encore de profiter de tarifs réduits pour la location longue durée.

Les cyclistes pourront également y enregistrer leur deux-roues via MyBike. Ce système permet d'identifier un vélo et vise ainsi à contribuer à la lutte contre le vol et le recel.

Un atelier vélo sera par ailleurs organisé ce jeudi 17 septembre, de 12 h à 14 h, au CHU Helora — Site Jolimont. Un autre rendez-vous est annoncé le 24 septembre, de 9 h à 16 h, au CHU Tivoli, dans le cadre du « Forum CHU durable ».

La mobilité sera aussi abordée à travers le cinéma. Ce jeudi 17 septembre à 19 h 30, la Maison des Associations accueillera la projection du documentaire « Les Roues de l'Avenir ».

La séance sera suivie d'un ciné-débat consacré à « la place du vélo et, plus largement, à l'évolution de nos habitudes de déplacement et de la manière dont nous partageons l'espace en ville », précise la Ville.

Entre vélo, transports en commun et désormais voitures partagées, la Semaine de la Mobilité servira donc cette année à présenter plusieurs alternatives ou compléments à la voiture individuelle à La Louvière. ■

RETOUR **GAGNANT** POUR LÉANDRO BAILLY AVEC NAAST

Écarté des terrains pendant un an et demi, l'ancien attaquant de Tubize et de la RAAL, à 31 ans, espère se refaire une santé au stade Luc Payen. Il s'y est déjà montré décisif dès ses premières minutes de jeu.

VINCENT LOTHAIRE

C'est une sacrée remontada qu'a réalisée Naast ce dimanche pour venir à bout du Rœulx après avoir été mené 1-3. « C'est un scénario un peu fou. Après le 1-3 qui fait mal, le coach a décidé d'effectuer des changements. Ces changements ont fait du bien au groupe, tout en restant humble. On est parvenu à égaliser puis il y a ce but à la fin qui vient crucifier Le Rœulx qui était réduit à neuf, il ne faut pas l'oublier. C'est une très bonne chose pour le groupe. On continue sur la lancée de notre montée de P2 », savourait Léandro Bailly, auteur du but victorieux une vingtaine de minutes après sa montée au jeu. Ces premières minutes et ce but lui permettaient de tourner le dos à une sacrée galère. Il y a quelques mois encore, il pensait mettre un terme à une carrière qui lui avait permis de disputer une nonantaine de matches profession-

nels avec Tubize, le White Star et de porter les couleurs de la RAAL, des Francs Borains, de Durbuy, Saint-Ghislain Tertre-Hautrage et, enfin, Gosselies.

« JE VEUX REVENIR CRESCENDO »

« J'avais dû arrêter en raison d'une blessure au tendon d'Achille, il y a un an et demi. J'avais dû me faire opérer et arrêter le foot complètement pendant un an. Puis j'ai eu une discussion avec un des membres du comité, qui voulait connaître mes intentions. Avec la vie de famille, le boulot, je n'étais pas sûr de reprendre le foot, d'autant que la blessure avait du mal à guérir. J'ai peut-être été mal soigné au début, puis j'ai pris du poids. Depuis le mois de mai, je travaille avec Hugues Taton (T3) hors terrain pour essayer de revenir tout doucement. J'ai dû encore rester un peu à l'écart à cause de petites douleurs, des petits soucis à gauche et à droite. Le

coach et le groupe le savent : je ne veux pas brûler les étapes. Je vais revenir crescendo, quitte à gratter au départ 15, 20, même 5 minutes, chaque week-end. Je dois suivre un certain processus. » Avec un bilan de 9/12 et avant un nouveau déplacement (à Gerpinnes, l'avant-dernier) où ils n'ont pas encore connu la défaite, les hommes de Rémy Di Nolfo n'ont pas manqué leur retour au sein de l'élite provinciale. « C'est un groupe qui vient de P2, mais avec énormément de qualités. On manque certes un peu de maturité, mais c'est un groupe jeune. Gianluca (Falzone) et moi, avec encore l'un ou l'autre, nous sommes un peu les cadres du vestiaire, car on a la trentaine et nous avons donc un peu plus d'expérience. Le groupe ne prétend à rien. On va essayer de prendre le plus de points, se sauver rapidement. On verra où ce petit bonhomme de chemin nous mène. » ■



Le collectif des Sonégiennes a fait la différence



Joli succès des Sonégiennes. © D.C.

La JS Soignies s'est bien rachetée de sa défaite inaugurale en infligeant une lourde défaite à Ellignies, ce samedi, le marquoir affichant une différence de 30 points.

JS SOIGNIES **86**
ELLIGNIES **56**

OT : 22-14, 18-14, 26-20, 20-8.

JS SOIGNIES : Abrassart 16, Gondry 2, Collignon 7, Spagne 0, Gatto 3, Delcroix 9, Van den Berghe 6, Heuvelmans 11, Hallet 11, Lavez 17, Decamps 4.

DOMINIQUE NUYDT

Après le faux pas initial contre Templeuve avec une défaite 70-80, les Sonégiennes ont vite redressé la barre en dominant largement Ellignies, samedi soir. « Il fallait absolument prendre cette victoire, mais tout ne fut pas parfait car mes joueuses ont encore perdu trop de ballons. Elles ont parfois confondu précipitation et vitesse. Mais dans l'ensemble, elles ont produit ce que j'attendais d'elles. Grâce à l'évolution du score, j'ai aussi pu faire tourner l'ensemble de mon effectif. Tant qu'il y a des absentes, les jeunes en ont profité pour participer à la rencontre. Nous sommes clairement sur la bonne voie, la victoire est aussi collective, car presque toutes les joueuses ont marqué », se réjouit le coach sonégien, Michaël Houdart.

Dimanche prochain, les Sonégiennes se déplaceront à Kain pour tenter de confirmer cette première victoire. ■

LE SOIR

Les déboires de la trottinette partagée



Passée en une décennie de branchée à pestiférée, la trottinette partagée va bientôt disparaître de Bruxelles. Sans que personne ne sache comment ses utilisateurs la remplaceront.

GIL DURAND
BENOÎT JULY

Le 1^{er} janvier 2027, les trottinettes partagées auront déserté les rues et les trottoirs de la capitale. Une triste fin voulue par le gouvernement bruxellois au terme d'une décennie qui a vu ces engins passer de branchés à insupportables. Une décennie d'errements aussi, dont *Le Soir* retrace la saga, faite entre autres de régulations trop mal ficelées pour encadrer ce qui fut, avant tout, un véritable succès adopté par des dizaines de milliers d'utilisateurs. Une décennie qui a complètement retourné l'image d'un

moyen de déplacement pourtant perçu au départ comme « un bon substitut pour passer d'un modèle complètement tourné autour de la voiture privée individuelle vers un système qui favorise les mobilités plus douces ». La sanction étant tombée, vers quelles solutions vont se tourner les adeptes de la trottinette partagée ? C'est la grande inconnue des prochains mois. Peu nombreux sont ceux qui achèteront une trottinette privée, dont les utilisateurs affichent un profil différent, souvent plus aisé. Diverses études laissent penser que la marche et les transports en commun feront office de pis-aller.

DOSSIER P. 14 & 15

10 millions

C'est le nombre de trajets effectués en trottinette en 2025, selon Bruxelles Mobilité. Qui estime que ces chiffres démontrent « le rôle complémentaire de la micromobilité partagée dans le système de transport bruxellois ». En 2025 toujours, un record de 89.000 trajets a été enregistré lors d'une journée de grève des transports. Ce qui tend à prouver que « quand l'épine dorsale du transport est sous pression, la micromobilité est le filet de sécurité qui maintient Bruxelles en mouvement ».

au parlement régional Majorité et opposition divisées sur les réponses à l'été 2026

M.D.M.

Si l'opposition socialiste au parlement wallon avait eu le moindre espoir d'être entendue, cette semaine l'aura dessillée: il n'y aura pas « d'union sacrée » ou de « rassemblement transpartisan » autour de la question climatique en Wallonie. Tant le ministre-président Adrien Dolimont (MR) que la ministre de la Nature Anne-Catherine Dalcq (MR) ne se sont pas montrés impressionnés par les critiques et les propositions des partis d'opposition. Ni ne se sont montrés ouverts à la proposition de collaboration lancée en août dernier par la cheffe de groupe PS Christie Morreale.

La gestion de l'incendie qui a ravagé près de 3.300 hectares sur le plateau des Fagnes a été satisfaisante, ont-ils répété. Moyennant un debriefing et des améliorations ponctuelles, on peut s'en tenir là; tout n'étant d'ailleurs pas de compétence régionale. Un « comité de restauration » est chargé de fournir un premier rapport sur l'avenir des zones brûlées. Ce sera dans quelques jours. Quant aux politiques plus structurelles, la réforme du Département de la nature et des forêts (DNF) est en cours et « il ne s'agit pas d'un démantèlement », s'est insurgée Dalcq face aux critiques. « J'ai refusé un projet qui affaiblissait l'administration. » On remplumera bien certains cantonnements, une liste de demandes de moyens techniques (caméras, télédétection, drones...) sera examinée. Deux chantiers vont s'ou-



vrir: l'un pour la cartographie des massifs et sites sensibles au danger d'incendie, l'autre pour élaborer un indicateur de risque de feux de forêt.

Stratégie d'adaptation

Et on réévaluera, sans doute pour l'étendre, le dispositif du « drapeau rouge » qui interdit certains accès aux Fagnes en cas de danger d'incendie. Pour le reste, plusieurs politiques (agriculture, politique forestière, gestion des cours d'eau non navigables...) intègrent déjà le paramètre du climat, soutient la ministre.

La gestion de l'incendie qui a ravagé près de 3.300 hectares sur le plateau des Fagnes a été satisfaisante, selon le ministre-président Adrien Dolimont. © BELGA

La première stratégie wallonne d'adaptation aux changements climatiques a été adoptée par le gouvernement, a rappelé de son côté Adrien Dolimont, et ce dernier prépare actuellement son plan d'actions 2026-2030. La stratégie identifie plusieurs priorités « parmi lesquelles la lutte contre les inondations, la prévention des incendies, le renforcement de la résilience des forêts et des entreprises wallonnes ». « Le gouvernement entend poursuivre les investissements nécessaires pour renforcer la résilience de la Wallonie », a promis Dolimont, « car

l'inaction est inconcevable. » Dans le cadre des discussions budgétaires, « différentes options sont analysées ». Au passage, le ministre-président accuse ses opposants de pratiquer « la politique des effets d'annonce ».

De son côté, l'opposition n'en démord pas. On craint bien une « régression » du DNF dont le cadre est incomplet et plusieurs triages seront bientôt inopérants si aucune décision n'est prise, selon la députée PS Mélissa Hanus. Comme l'écologiste Freddy Mockel, elle déplore le manque de préparation de la Région et on ne voit pas clair dans la suite des opérations et dans le renforcement des politiques. Cette semaine, ouvrant le débat dans trois commissions parlementaires, le Parti socialiste présente des propositions visant à doter LeTec d'un plan canicule et pour que chaque commune de Wallonie fasse de même. Il propose de mieux prendre en compte la protection contre les fortes chaleurs dans la politique du logement et de la rénovation, particulièrement au profit des personnes les plus vulnérables, et d'introduire l'accès gratuit à l'eau potable dans les infrastructures sportives subsidiées. Le PTB a quant à lui proposé un plan canicule. Ecolo un plan « fraîcheur » et un plan « feux de forêt ». Mais pas encore de propositions législatives.

« Le dérèglement climatique n'a pas de couleur politique », affirme le PS. Pas sûr toutefois que tout le monde le suive là-dessus.

La Libre BELGIQUE

Une enseignante francophone portant le voile pourrait aussi être sanctionnée

■ En Flandre, une enseignante a été licenciée. L'école francophone officielle a aussi revu ses règles de neutralité.

En Flandre, Hadija Amajoud, une enseignante, vient d'être licenciée à la suite de son refus d'enlever son *hijab* durant ses heures de travail. *"Je perds non seulement mon emploi, mais aussi mes revenus, ma sécurité et ma nomination définitive. Tout ce que j'ai construit a soudainement disparu"*, déplorait-elle ce lundi, interrogée par Belga. En cause, une modification des règles de l'enseignement provincial flamand, au sein duquel Hadija Amajoud travaille, qui interdit depuis le 1^{er} septembre le port de tout signe philosophique ou religieux, à l'exception des professeurs qui dispensent les cours de philosophie ou de religion.

L'enseignante, de confession musulmane, portait son foulard dans l'école depuis son entrée en fonction à l'école fondamentale spécialisée Kiepoint Campus d'Assenede (Flandre orientale), en 2022. Elle parle couramment le néerlandais et ses prestations n'ont jamais fait l'objet d'aucune évaluation négative. Elle était d'ailleurs nommée depuis 2024. Ce licenciement intervient en bout de course, après plusieurs procédures disciplinaires au sein de l'enseignement provincial.

"À quel point un employeur peut-il limiter les libertés personnelles d'un enseignant?", s'interroge-t-elle. À ses yeux, l'interprétation de la neutralité

par l'autorité provinciale est *"purement politique"*. Notons que la province de Flandre orientale avait déjà introduit un règlement visant à interdire le port du foulard aux élèves du réseau provincial, rapporte encore Belga.

Nouvelle neutralité de l'enseignement francophone

Il n'y a pas qu'en Flandre que les règles en matière de neutralité de l'enseignement se durcissent. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les membres du personnel des réseaux de l'enseignement officiel ont l'interdiction, depuis la rentrée, de porter de manière *"visible"* tout signe convictionnel – c'est-à-dire, tout vêtement ou accessoire exprimant une conviction ou une identité politique, idéologique, philosophique ou religieuse. Parmi les signes visés par ce décret, le *hijab*, les *kippas*, les étoiles de David, les croix, ou encore certains signes d'appartenance politique (un t-shirt partisan, par exemple).

Les enseignants (stagiaires compris), les directions, les éducateurs, le personnel paramédical et éducatif, le personnel de cuisine, les ouvriers, le service général de l'Inspection ainsi que le service général de pilotage sont concernés par cette nouvelle règle. Les professeurs enseignant un cours de *"religion reconnue"* ou de morale font toutefois exception.

Adopté en avril, malgré certaines alertes sur des risques de discrimination, le nouveau décret encadre la question de la neutralité dans les éco-

les du réseau officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Font donc exception à cette règle les établissements du réseau libre confessionnel, dans lesquels les membres du personnel peuvent toujours porter des signes convictionnels. Dès lors, est-il possible de licencier, comme en Flandre, un enseignant ou un membre du personnel qui ne respecterait pas ces règles?

Sanctions disciplinaires

"Les sanctions applicables pour les membres du personnel ne sont pas spécifiquement prévues dans le décret neutralité, car ces sanctions ainsi que la procédure à suivre sont prévues dans le statut du personnel applicable à chaque réseau", précise le cabinet de la ministre de l'Enseignement. En clair, dans le réseau officiel, l'enseignant qui ne se soumettrait pas aux nouvelles règles de neutralité passe par la procédure disciplinaire classique et peut se voir infliger des sanctions allant d'un rappel à l'ordre à la révocation, en passant par une retenue sur salaire ou une suspension par mesure disciplinaire. Le contrôle du respect de l'interdiction du port des signes conviction-

nels, au sein des écoles qui y sont tenues, est assuré par le service général de l'inspection.

À ce stade, *"les services de l'administration de l'enseignement n'ont été saisis d'aucun dossier de licenciement ou disciplinaire relatif aux dispositions du décret"*, précise le cabinet de la ministre Glatigny (MR).

Louis Dominé

Il n'y a pas qu'en Flandre que les règles en matière de neutralité de l'enseignement se durcissent.